

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 5 mars 2013

LE GAZ NATUREL LIQUEFIE, UN CARBURANT D'AVENIR POUR UN TRANSPORT MARITIME RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Armateurs de France salue le travail remarquable accompli par la mission de coordination sur l'emploi du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) à bord des navires, conduite depuis un an sous l'égide du Ministère des transports.

Jeudi 28 février, Jean-François JOUFFRAY, responsable de la mission, a présenté aux acteurs professionnels les conclusions de son rapport, qu'il vient de remettre au Ministre.

Longtemps demandée par Armateurs de France et initiée en janvier 2012 par le Gouvernement, **la mission a permis de fédérer l'ensemble des acteurs travaillant sur le Gaz Naturel Liquéfié (GNL)** - entreprises gazières, industriels, ports, administration, armateurs – et de faire avancer significativement les travaux réglementaires au niveau national et international, tant sur la construction des navires que sur la formation des équipages.

Si les armateurs se félicitent de ces résultats, ils ne peuvent que constater que la dynamique initiée par les acteurs doit encore être confirmée par les pouvoirs publics et que tout dépendra du sort que le Ministère réservera à ce rapport.

Alors que la nouvelle réglementation sur la teneur en soufre du carburant s'appliquera le 1er janvier 2015 en Manche et en Mer du Nord, Armateurs de France réclame depuis bientôt deux ans un plan d'action global en faveur de la filière. Le GNL doit en être une composante essentielle mais son développement demande des efforts financiers importants.

A cet égard, le rapport souligne les incohérences de la politique européenne et l'absence de financement national dédié. Au niveau européen, la Commission a ainsi annoncé le 22 février dernier que le soufre ne serait pas inclus dans les lignes directrices des aides d'Etat pour la protection de l'environnement. Elle a également confirmé le non renouvellement des aides à la construction navale au-delà de 2013, et n'a toujours pas précisé le contenu des aides à finalité régionale.

Il est donc urgent de clarifier les financements que peuvent apporter les différents programmes européens¹ au développement des nouvelles infrastructures. De même, il convient que l'Etat et les collectivités s'engagent à soutenir la conversion ou l'achat de navires propulsés au GNL. Sans engagement financier conséquent de la part de la France, similaire à l'effort que vient de consentir la Finlande pour son industrie, le passage au GNL restera théorique.

En conséquence, Armateurs de France souhaite que la dynamique industrielle créée par la mission de M. Jouffray se traduise maintenant dans les faits et conduise à une politique active de

¹ Tels que les programmes RTE-T (réseau transeuropéen de transport), Marco Polo ou FEDER (Fonds européen de développement régional).



promotion du Gaz naturel liquéfié (GNL) en France et en Europe. Dans un premier temps, une telle politique passe par le soutien aux projets d'investissement déjà déposés, notamment par STX France et Brittany Ferries dans le cadre des investissements d'avenir, ainsi que par un engagement des ports à procéder au développement des infrastructures nécessaires au GNL.

Pour Raymond VIDIL, président d'Armateurs de France, « Le GNL est le carburant de l'avenir car il élimine les émissions de soufre et d'oxyde d'azote et réduit les émissions de CO2 d'environ 20%. L'enjeu aujourd'hui, c'est de créer une dynamique de développement qui s'étende non seulement au transport maritime mais également à l'ensemble de la chaîne logistique : le GNL représente ainsi une occasion unique pour nos ports de se doter d'un véritable avantage concurrentiel à condition qu'ils soient parmi les premiers à s'équiper. »

« Nous souhaitons par ailleurs la mise en place d'une structure de coordination pérenne et véritablement transversale qui poursuive le travail de la mission et continue de fédérer les acteurs professionnels et institutionnels autour du GNL », souligne Eric BANEL, Délégué général d'Armateurs de France.

Contact presse :

Pasquine ALBERTINI – p-albertini@armateursdefrance.org

01.53.89.52.42 / 06.46.36.31.92